

# INFO PREF

## CHSCT SPECIAL DES PREFECTURES

DU 10 MARS 2016

Bulletin Syndicat FO PREFECTURES

Mars 2016

**FO Préfectures, seul syndicat, à faire une déclaration préalable pour exiger un accompagnement au plus près des agents et demander que tous les moyens de prévention et d'actions soient mis en œuvre dès à présent pour faire face aux situations dangereuses (risques RPS) que peut générer la mise en place des réformes actuelles.**

*FO Préfectures a redemandé un réel dialogue social de qualité*

**FO Préfectures** a demandé que tous les membres des CHSCT des préfectures soient formés comme le prévoit la réglementation, et un perfectionnement pour les agents siégeant depuis plusieurs années.



**FO Préfectures** a obtenu des précisions concernant l'enveloppe budgétaire des plates-formes pour l'investissement immobilier : une enveloppe spécifique sera dédiée et n'impactera pas les crédits pour les travaux de rénovations des bâtiments préfectoraux.

**FO Préfectures réélu au secrétariat du CHSCT**



**UNE EQUIPE POUR DEFENDRE VOS INTERETS**

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>

*« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent... »*

*- Victor HUGO*

**FO Préfectures** a constaté que le taux des plans de sécurité est supérieur à celui des plans de prévention des RPS (risques psychosociaux). **Au ministère de l'Intérieur, les biens restent prioritaires aux conditions de travail des agents !!!**

**FO Préfectures** a validé l'affiche « les risques psychosociaux, en parler pour les prévenir... », qui sera prochainement diffusée.

\*\*\*

Suite à l'intervention de **FO Préfectures** la sécurisation de la préfecture **d'Ile-et-Vilaine** a été actée et réalisée.

